

# Projet de vie institutionnel

## « La résidence du Lac »



La « **Résidence du Lac** » est une maison de repos et de soins privée située à Genval en région wallonne.

La résidence a une capacité de 109 lits dont 60 lits MRS.

### Coordonnées de l'établissement :

Adresse : Avenue Albert 1<sup>er</sup>, 319, 1332 Genval

Téléphone : 02 654 25 70

N° d'agrément : MR/125.091.195

Numéro INAMI : 7/32886/46/110

Numéro ONSS : 1325199-44

Numéro d'entreprise : 0888.382.022

E-mail : [direction@residencedulac.be](mailto:direction@residencedulac.be)

Projet de vie mis à jour le : avril 2024

## 1. Introduction générale

La résidence du Lac a vu le jour en 2011 à Genval à la suite d'un regroupement de 4 petites maisons de repos. Elle est située dans un quartier résidentiel entre le lac, la gare et les papeteries.

Depuis l'ouverture, la résidence est sous la responsabilité de Benoit Lambert et de son adjointe Anne Huyghe.

La résidence du Lac accueille toutes les personnes âgées, quelles que soient leurs convictions religieuses, philosophiques et politiques et quel que soit le degré de dépendance physique et/ou psychique de la personne.

L'établissement offre une capacité d'hébergement de 109 lits dont 60 lits MRS (89 chambres individuelles et 10 chambres doubles). Toutes les chambres possèdent une salle de bain privée avec une douche et une toilette.

La résidence est répartie sur 4 niveaux :

- **Au rez-de-jardin** se trouvent 9 chambres vues sur le jardin ainsi que les locaux techniques, la cuisine, les réserves, les vestiaires et le local kiné.
- **Au rez-de-chaussée** se trouvent les bureaux de la Direction, l'infirmierie, la salle à manger, le salon des familles ainsi que 30 chambres.
- **Au premier étage**, on trouvera un salon, une salle à manger, une terrasse, le salon de coiffure, le fumoir ainsi que 31 chambres.
- **Au deuxième étage** se trouvent le cantou qui est composé de 14 chambres, une terrasse et d'un salon avec kitchenette. On y trouve aussi 15 chambres dans l'espace non sécurisé.

La résidence du Lac est un lieu de vie et d'accompagnement de la personne âgée. Il nous tient particulièrement à cœur de proposer un cadre de vie adapté et agréable qui favorise les rencontres et les échanges.





## 2. La construction du projet de vie

Le projet de vie émane d'une réflexion collective entre la direction, le médecin coordinateur et la personne responsable de la qualité de vie au sein de la Résidence.

Son élaboration repose également sur l'avis des résidents et du personnel. Nous avons donc réalisé un questionnaire permettant de mieux cerner les attentes de chacun, de redonner du sens à la vie des résidents et du sens au travail du personnel.

## 3. Notre philosophie

Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années (John Fitzgerald Kennedy).

### a. Notre mission

La Résidence du Lac est un lieu de vie qui s'est donné pour mission principale d'assurer le bien-être physique et moral des personnes âgées résidant dans l'établissement et cela quel que soit leur degré d'autonomie, grâce à la personnalisation de l'accompagnement.

L'accent est mis sur :



Le maintien de l'autonomie

Les capacités et non sur les déficiences

Les activités de la vie quotidienne

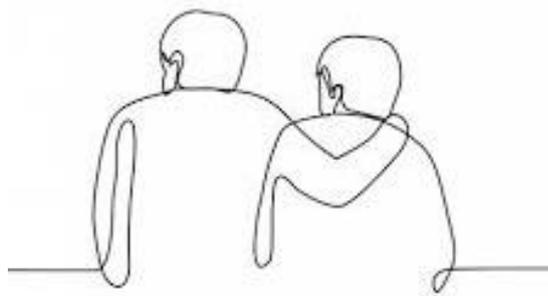
Le maintien de la vie sociale

L'importance de continuer à « ETRE  
acteur et non observateur »

L'humanisation fait partie intégrale de notre mission, nous accordons de plus en plus de place au soin relationnel. Aussi pour assurer le bien-être des personnes âgées accueillies nous devons avoir sans cesse à l'esprit cette notion de bienveillance et de bienveillance.

Pour ce faire toute l'équipe pluridisciplinaire doit constamment s'adapter aux individus, en cherchant à connaître leurs attentes, besoins et aspirations.

## b. Nos valeurs



### L'empathie :

La relation entre le résident et le personnel soignant ne peut être vraie que si ce dernier développe sa capacité à être à l'écoute, à comprendre et à partager les émotions d'autrui. Elle nous permet de voir les choses du point de vue de l'autre plutôt que du nôtre.

### Le respect :

Le résident est une personne à part entière, il reste un adulte même si ses fonctions cognitives et physiques sont altérées. Il est donc important de s'adresser à lui sans l'infantiliser.

Il est nécessaire de communiquer avec lui en fonction de ce qu'il apprécie le plus, le tutoiement ou le vouvoiement.

« vivre et mourir debout c'ad vivre et mourir dignement »

Dans cet accompagnement le maintien des liens familiaux, amicaux et plus généralement sociaux est essentiel, de même que l'accompagnement des familles à travers des groupes de parole ou le travail fourni ainsi que des réunions pluridisciplinaires.

### L'intimité :

La vie en collectivité ne doit pas faire oublier que le résident a une vie privée.

Il est indispensable de s'annoncer avant d'entrer dans la chambre du résident, de fermer la porte lors des soins.

De laisser libre accès à tout moment de la journée et également de lui permettre de fermer sa porte à clé.

Préserver l'autonomie :

Il faut faire « avec » plutôt que faire « pour ».

Il est important d'évaluer ce que le résident est capable de faire et aller rechercher ses potentialités. Cela lui permettra d'avoir une plus grande estime de soi, développera sa confiance et lui redonnera le sentiment d'être encore utile.

Cela créera également un beau moment de partage avec le soignant.

c. Notre vision

Nous voulons améliorer la qualité de vie des personnes temporairement ou durablement fragilisées dans un environnement accueillant et bienveillant, adapté à chacun.

Nous voulons humaniser nos soins, notre approche et notre relation avec le résident, redonner du sens à notre travail d'accompagnement, être là au plus proche du résident tout en lui laissant son identité.

Redonner du sens à la vie du résident, confiance en ses capacités, en le valorisant.

## 4. L'accueil

L'arrivée en Maison de Repos a souvent un caractère définitif. Pour le résident et sa famille, elle représente une rupture et parfois même un véritable traumatisme.

La qualité de l'accueil de cette personne appelée à devenir résident est une contribution essentielle à la réussite de son intégration.

Cet accueil ne se limite pas au 1<sup>er</sup> jour, il se déroule en plusieurs phases.



### a) La pré-accueil

Le résident et ses proches doivent avoir tous les éléments en main pour prendre une décision éclairée en ce qui concerne le placement en Maison de Repos. Cette procédure d'accueil vise à instaurer un climat de confiance et à partager un maximum d'informations utiles.

Lors de cet entretien notre responsable « accueil »

- Présente l'institution en organisant une visite,
- Précise clairement les conditions d'admission et les prestations proposées aux besoins de la personne,
- Ecoute, communique et soutient la personne et sa famille dans la démarche d'entrée,
- Recueille des informations sur l'histoire de vie de la personne.

Cette démarche de pré-accueil nous permet de mieux connaître le résident et sa famille, de répondre au mieux à toutes les questions qu'ils se posent et dans la mesure du possible de diminuer le stress que l'entrée en Maison de Repos peut occasionner.

Avant l'arrivée du résident et de sa famille, la chambre est préparée par le service d'entretien, un petit cadeau de bienvenue l'attend ainsi que le menu de la semaine et la grille des activités proposées.

b) Le jour de l'entrée :

L'accueil du résident et de sa famille se fait dans un premier temps par notre responsable « accueil ». Le résident est guidé vers sa chambre. Nous proposons aux familles de décorer cette dernière avec des objets familiers afin que le résident se sente chez lui.

Dans un second temps l'infirmière responsable se présentera et discutera du suivi médical.

c) Les premiers temps du séjour :

C'est une période importante pendant laquelle le résident entrant intègre son nouvel environnement. C'est également le moment pendant lequel l'ensemble des membres de l'équipe s'attachera à mieux connaître la personne. Nous soumettrons au résident les différentes activités proposées, nous l'inciterons à sortir de sa chambre sans pour autant le bousculer.

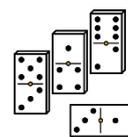
Nous aborderons également ses souhaits de fin de vie afin de pouvoir les respecter le moment venu. Si le résident n'est plus capable de les exprimer, la famille sera invitée à le faire à sa place avec le soutien du médecin traitant et de l'équipe pluridisciplinaire.

## 5. L'organisation du séjour

Lors de son séjour, le résident aura la possibilité de participer à différentes activités (physiques, ateliers cognitifs, après-midi culinaires...) il pourra choisir librement de s'y présenter. Nous n'imposons rien mais nous suggérons vivement son implication pour lui permettre de rencontrer les autres résidents dans le but de créer des contacts sociaux avec les autres et de rompre sa solitude.

Ces activités sont un moment de détente, de convivialité, de partage sans mise en échec et sans infantilisation.

A son entrée il recevra une grille d'activités, lui expliquant la répartition de celles-ci pour chaque jour de la semaine.



Nous trouvons également important que des personnes extérieures viennent partager leurs passions, leurs expériences. Ainsi, une fois par mois, une activité « particulière » est proposée (concert, chorale, découverte géographique...).



Une fois par trimestre, un conseil des résidents est organisé, il est ouvert aussi bien aux résidents qu'à leur famille. Il permet à tout un chacun de s'exprimer sur ce qui va et ce qui va moins bien, de suggérer des changements et des améliorations.

Un patio et un parc permettent aux résidents de profiter du grand air, ils sont faciles d'accès, ce sont des lieux conviviaux où les personnes aiment se retrouver et papoter.

### Nos objectifs :

- Remettre en route la revue « Potins du Lac »
  - Articles
  - Petits jeux
  - Nouveaux résidents
  - Décès
  - L'histoire d'un résident
- Développer des activités intergénérationnelles
  - Goûter
  - Lecture d'histoires
- Développer la participation des familles aux activités et animations.

- Construire des projets d'animation avec le soutien des bénévoles et/ou des résidents.
- Ouverture d'une cafétaria

## 6. L'organisation des soins et des services d'hôtellerie

### a) La restauration



Le petit déjeuner est servi en chambre.

Les plateaux y sont distribués à partir de 7h30.

Le dîner est servi dans les différentes salles à manger à partir de 12h00.

Un café ou un jus est proposé aux résidents vers 15h accompagné d'une petite collation, ils sont offerts dans les salons ou dans les chambres.

Le souper est servi à partir de 17h30 dans les salles à manger.

La présence des résidents à la salle à manger permet de préserver une cohérence proche de la vie à domicile et renforce l'essentielle sociabilisation de chacun.

La présence des membres du personnel soignant pendant les repas favorise la convivialité, le climat d'échanges et d'attentions.

Le personnel est attentif à l'aide préalable éventuelle à apporter aux résidents.

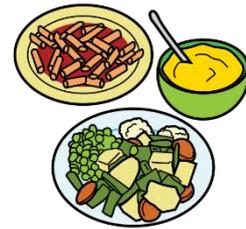
Les résidents qui ont besoin d'un accompagnement spécifique sont accueillis dans les lieux de vie du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage.

### Objectif

Proposer 1x/semaine petit déjeuner sous forme de buffet.

## b) La nutrition

Afin de prévenir le risque de dénutrition, il convient de garantir aux résidents une alimentation diversifiée, de qualité et en quantité suffisante source de plaisir et de convivialité ainsi que de leur permettre de se réappropriier les repas



A la résidence du lac, tous les repas sont préparés sur place, la Cheffe et son équipe ont à cœur de proposer une cuisine saine, goûteuse et variée tout en respectant les régimes alimentaires de chacun.

Les résidents reçoivent le menu une semaine à l'avance et peuvent donc demander la variante (du midi et/ou du soir) si un plat ne leur convient pas.

Chaque mois nous procédons à une prise de mesure de poids des résidents et nous réalisons ainsi leur courbe de poids, ce qui nous permet le cas échéant de rectifier le régime alimentaire pour pallier aux déficits ou surplus.

### Nos objectifs

- Faire participer les résidents à la mise en place des tables
- Faire participer les résidents à la préparation de dessert sous l'œil attentif de l'équipe de cuisine
- Embellir nos restaurants

## c) Les soins

L'organisation des soins fait l'objet pour chaque résident d'une planification et est réactualisé en fonction de son état de santé.

L'autonomie des résidents est sollicitée autant que possible lors de tous les actes de la vie quotidienne. Les capacités de locomotion sont mises à profit lors de chaque déplacement dans un respect des capacités de chacun.



La toilette du résident est encadrée par un membre du personnel soignant. Elle peut également faire l'objet d'une évaluation par l'ergothérapeute pour mettre en place différentes adaptations dans le but de favoriser et faciliter l'autonomie de la personne âgée et de maintenir ses capacités.

Les soins plus spécifiques (pansements...) sont réalisés tout au long de la journée. Pour chaque résident, les soins ont pour finalité la meilleure qualité de vie possible.

Ils s'inscrivent dans une continuité pour un accompagnement à toutes les étapes de la vie.

#### d) La prévention des risques liés à la contention

Avant tout recours à ce type de pratique, il est important et essentiel qu'une réflexion pluridisciplinaire ait lieu et qu'une évaluation régulière soit mise en place dès son application.

Un test TINETTI sera réalisé pour mettre en évidence le risque de chute.

Toute mesure de contention sera approuvée par le médecin, la famille du résident. En cas de refus une décharge devra être signée.

#### Nos objectifs

- Stimuler au maximum la mobilité, les déplacements et les transferts pour permettre au résident de maintenir sa motricité et garder sa verticalité.

#### e) La prévention et la prise en charges des chutes

Les chutes en maison de repos sont malheureusement fréquentes et peuvent entraîner de lourdes conséquences tant sur le plan physique, psychologique et social du résident.

Pour mieux prévenir les chutes nous encourageons l'activité physique :

2x semaine une gymnastique collective est proposée

1x semaine un parcours de psychomotricité est mis en place

Nous adaptons l'environnement du résident, sols propres et dégagés, chaussures adaptées, éclairage suffisant.



Nous apprenons aux résidents à se mouvoir et à se transférer en toute sécurité, ainsi qu'à se relever seul.

Nous adaptons des aides à la mobilité (rollator, canne...).

Tous les couloirs sont pourvus de mains courantes.

#### f) La prévention et la prise en charge des escarres

La prévention et le traitement des escarres font l'objet de nombreuses recommandations professionnelles déployées par l'équipe soignante.

Les équipes sont formées et sensibilisées aux bonnes pratiques professionnelles (changement de position, mise en place de matelas alternating , attention particulière portée à la dénutrition).

## 7. Le travail d'équipe

Travailler en cohésion avec les différentes équipes (soins, paramédicaux, technicienne de surface, cuisine, accueil, etc.) permet non seulement de personnaliser le suivi du résident mais aussi de centraliser les informations et de dynamiser le travail.

Cela permet d'avoir des objectifs communs pour un suivi optimal dans le respect des compétences de chacun et du secret professionnel.

La capacité des différentes équipes à travailler ensemble efficacement est indispensable pour la qualité des actes médicaux, des soins et la sécurité des résidents.

Pour ce faire en collaboration avec le médecin coordinateur, des réunions pluridisciplinaires sont organisées pour évaluer, rectifier et mettre en place des dispositifs visant à améliorer la prise en charge des résidents.

Un cerveau, plusieurs bras



Mettre à jour ses connaissances, élargir son champ de compétences nous semble important pour que le personnel soit formé au mieux.

Nous sommes à l'écoute de l'équipe et de leurs demandes spécifiques. Nous leur proposons régulièrement des formations en lien avec leur fonction.

## Objectif

- Favoriser les formations en interne lors desquelles un agent forme ses collègues sur une matière qu'il maîtrise particulièrement

## 8. La participation des résidents

Il est important d'être à l'écoute des résidents qui souhaitent participer activement à la vie de la résidence mais également de ceux qui préfèrent être plus discrets.

Par le biais de sondages, de réunions, d'échanges individuels, nous les interrogerons quant à leur degré de satisfaction mais aussi par rapport à leurs besoins.

Une boîte à suggestions est mise à disposition afin de récolter des avis de façon plus anonyme.

Nous avons à cœur de proposer un établissement où il fait bon vivre, où la personne âgée reste le plus possible actrice de sa vie. Il est essentiel et important que les gestes de la vie de tous les jours soient entretenus et préservés : mettre une table, distribuer le courrier, sortir pour faire des petites courses, arroser les plantes.

Nous avons comme objectif que la personne âgée se sente le plus possible « comme chez elle » et que les activités du quotidien soient maintenues, le tout dans une ambiance sécuritaire.

## La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents

La sexualité est composée de multiples facettes : intimité, toucher, regard, fantasmes...il est évident qu'en étant plus âgé la sexualité évolue mais ne cesse pas, l'envie ou le besoin d'une vie affective, relationnelle, amoureuse et sexuelle est bien présente chez nos aînés.



Malgré les changements dans la façon de penser la sexualité persiste encore certains tabous faisant de la sexualité un sujet délicat.

Comment accompagner et encadrer les comportements sexuels complexes et inappropriés qui peuvent résulter des troubles cognitifs ?

Comment gérer une érection lors d'une toilette intime ?

Comment réagir lorsqu'un résident fait des avances à un membre du personnel soignant ?

Comment accueillir une demande de rapport sexuel d'un résident ?

Nous sommes bien conscients qu'à l'heure actuelle nous ne sommes pas à l'aise pour pouvoir répondre au mieux à toutes ces questions.

### Objectifs

- Proposer au personnel de la Résidence un guide traitant de l'intimité et sexualités des séniors en maison de repos.
- Une formation « information pour une approche et un comportement plus adéquat ».